

Qu'on en juge par ce trait. Peu de temps auparavant, l'archevêque ayant envoyé dix mille médailles bénites pour les faire distribuer aux soldats, celui-ci en réclama deux mille de plus, pour que personne ne fût exclu de cette distribution.

Son fils aîné Fernand s'est acquitté de son auguste mission auprès du Pape, le 15 avril dernier.

Le 30 mai dernier, avait lieu la même cérémonie pour Notre-Dame de Lourdes. L'envoyé spécial Grégoire Pacheco avait été nommé, pour la circonstance, attaché extraordinaire à la légation bolivienne de Paris. Il était accompagné de son frère revenu de Rome, de son beau-frère, de sa mère et de deux de ses sœurs.

Au moment désigné, le jeune homme, tenant le drapeau à la main, a fait son entrée au chœur, et s'adressant au Père directeur des pèlerinages, lui a tenu le discours suivant :

“ Très révérend Père,

“ La renommée des miracles qui se sont accomplis dans cette célèbre grotte a traversé les mers et s'est répandue dans l'Amérique méridionale, dont fait partie mon pays, la république de Bolivie.

“ La très sainte Vierge de la Conception de Lourdes a, dans cette région, de nombreux fidèles qui lui ont élevé des autels et lui rendent un culte permanent par leur fervente piété. Toutes les classes de la société, l'armée elle-même, ont pour Notre-Dame une dévotion pleine de tendresse et une confiance absolue dans sa puissante intercession.

“ En témoignage de cette ardente piété, l'armée de Bolivie consacre à la Vierge miraculeuse cet humble étendard que j'ai le très grand honneur de vous présenter tant en son nom qu'au nom du capitaine général et président de la république, mon vénéré père, vous priant, mon révérend Père, de le déposer aux pieds de Notre-Dame et d'implorer pour nos soldats et notre pays sa céleste protection.”

Le R. P. Fournou, l'un des missionnaires de la basilique, a répondu en substance :

“ Sous ces voûtes flottent bien des bannières, les unes remarquables par le prix de leur tissu, les autres par la délicatesse de leur travail ; elles viennent ou d'une paroisse, ou d'un diocèse, ou d'une province ; mais aucune n'a été envoyée par un chef d'Etat, d'accord avec toute sa nation. C'est votre étendard qui le premier jouit de ce privilège.

“ Ce don fait honneur au président de la République bolivienne, qui continue ainsi les chrétiennes traditions des souverains de la mère-patrie, tels que Charles V, Ferdinand, Isabelle et Philippe II ; il fait honneur à sa vaillante armée qui comprend que rien ne fait vibrer dans les âmes guerrières les grandes générosités et les sublimes dévouements comme ces deux mots : religion et patriotisme ; il fait honneur à tout le peuple de Bolivie